

Communiqué de presse

9 de décembre 2008

Discours de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Navi Pillay à l'occasion du 60^{ème} Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Genève -- «Le 10 décembre marque le 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, un petit document composé de 30 articles qui a probablement eu plus d'impact sur l'humanité que n'importe quel autre document dans l'histoire moderne.

Immédiatement après la fin de la seconde guerre mondiale, les hommes politiques, les diplomates, les journalistes, les activistes, les penseurs du monde, et - avant tout - sa population générale pouvaient prévenir qu'une telle guerre ne se produise encore, ce qui signifiait s'attaquer à ses causes ainsi qu'à son regain. Ils étaient déterminés à s'assurer qu'il n'y aurait plus jamais un autre Holocauste, et que chacun-spécialement le pauvre, l'affamé, le déplacé et le marginalisé-aurait dans le futur des systèmes qui le soutienne, et un cadre international qui le protège.

Bon nombre de traités juridiques et d'institutions les plus importants, y compris les Nations Unies elles-mêmes, remontent à cette période fertile de la fin des années 40, mais la Déclaration a en réalité une place spéciale.

Pour la première fois, tous les droits de l'homme - civils, culturels, économiques, politiques et sociaux-étaient reconnus comme inhérents à tous les peuples, plutôt qu'étant des dons qui leur étaient magnanimement accordés, ou leur étaient refusés, à dessein, à cause du destin ou par les caprices des régimes dominants.

Son approche visionnaire, mais aussi fondamentale approfondie, est mieux illustrée par ses propres mots : « Tous les êtres naissent libres et égaux en dignité et en droits... Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne... Tous sont égaux devant la loi. » Ainsi, elle énumère une liste de droits spécifiques, allant des droits de ne pas être torturé, tenu en esclavage or arbitrairement détenu, en passant par les droits à la liberté d'opinion, d'expression et de religion, à un éventail de droits sociaux et économiques et culturels principaux, tels que l'éducation, la santé et le droit d'avoir un salaire égal pour un travail égal.

Chacun, dit la Déclaration, peut se prévaloir de ces droits « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion... ».

Aujourd'hui, ces principes formulés dans la Déclaration Universelle sont repris dans les constitutions et les lois de plus de 90 pays. Des mécanismes internationaux, régionaux et nationaux spécialisés, y compris le Haut Commissariat aux droits de l'homme et le Conseil des droits de l'homme avec ses experts indépendants, ont été établis pour surveiller, promouvoir, protéger et développer davantage les droits de l'homme.

Dans le monde entier, un nombre croissant de journalistes, ONG et autres organisations de la société civile font preuve d'une surveillance accrue de la manière dont leurs gouvernements mettent en application les droits de l'homme. L'avènement de l'internet a rendu la tâche plus ardue à ceux qui veulent commettre des violations à l'encontre de leurs citoyens derrière des portes closes, mais plus facile à ceux qui veulent montrer au grand jour de tels abus.

Néanmoins, pour beaucoup, la Déclaration universelle reste une promesse non tenue car la volonté politique des Etats à tenir leurs engagements traîne lamentablement derrière leurs paroles données.

Il existe un risque tout particulier, alors que la crise financière se répand, que les plus pauvres et les plus marginalisés se retrouvent dans une situation encore pire que celle qu'ils connaissent à l'heure actuelle. La pauvreté est à la fois la cause et la conséquence de violations des droits de l'homme et nous devons intensifier notre vigilance dans les mois à venir pour assurer que les programmes de développement et les filets de sécurité sociaux soient maintenus et renforcés, pour que les effets de la crise ne deviennent pas calamiteux.

Malgré toutes ces craintes et toutes ces incertitudes, je suis encouragée par l'engouement grandiose qu'a suscité la célébration pendant une année du soixantième anniversaire pour les questions des droits de l'homme. A travers le globe, des organisations caritatives, des institutions, des enseignants, des étudiants, des juristes, des politiques et les médias ont porté leur attention sur la Déclaration universelle et la pertinence qu'elle continue à avoir dans le monde actuel. Mais nous ne pouvons pas nous en tenir là. Le chemin est encore long, 60 ans après, pour atteindre les objectifs stipulés par la Déclaration. Aucun pays au monde ne peut complaisamment affirmer « Nous sommes arrivés ».

Dix millions de personnes dans le monde ignorent toujours qu'ils ont des droits qu'ils peuvent exiger et que leurs gouvernements en sont responsables et qu'ils ont aussi un large éventail de lois nationales et internationales. Malgré tous nos efforts ces 60 dernières années, beaucoup ne se rendront pas compte que cet anniversaire existe et il est primordial que nous gardions cet élan pour permettre à de plus en plus de personnes de revendiquer leurs droits.

C'est pour cette raison que j'accueille chaleureusement la décision de proclamer l'année à venir comme Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme. Et je souhaiterais encourager les ministères, les institutions, les enseignants, les parents et les autres personnes dans des postes de responsabilité à travers le globe à prendre cette opportunité pour garantir que la génération future ait les plus grandes chances de réclamer la promesse donnée par ce document extraordinaire que nous connaissons sous le nom de Déclaration universelle des droits de l'homme ».

FIN

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : <http://www.unhchr.ch/udhr/lang/frn.htm>

Office of the High Commissioner for Human Rights-Media Unit

Rupert Colville, Spokesperson, +41.22.917.9767
Xabier Celaya, Information Officer, + 41 22.917.9383/ +41.79.444.7578

For inquiries and media requests: press-info@ohchr.org